

Informations de base	
2014/2647(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles détaillées relatives aux principes de sélection et de gestion des actions innovatrices dans le domaine du développement urbain durable qui doivent être soutenues par le Fonds européen de développement régional Complétant 2011/0275(COD) Subject 4.70.04 Politique urbaine, villes, aménagement du territoire, urbanisme 4.70.07 Fonds européen de développement régional (FEDER)	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	REGI Développement régional	OLBRYCHT Jan (PPE)	19/03/2014